

Strasbourg, le 4 décembre 2014

Le Directeur académique des services de  
L'Education nationale du Bas-Rhin

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du  
1<sup>er</sup> degré du département du Bas-Rhin

S/c de Mesdames et Messieurs les  
inspecteurs de l'Education nationale du  
département du Bas-Rhin

**DIVISION DU 1<sup>ER</sup> DEGRE**  
Bureau de la formation continue

Affaire suivie par  
Peggy KREMPP-ARCHER  
JBL/PKA/12-2014/421

Téléphone  
03 88 45 92 44

Télécopie  
03 88 61 43 15

Courriel  
[Peggy.krempp@ac-strasbourg.fr](mailto:Peggy.krempp@ac-strasbourg.fr)

Adresse  
65 avenue de la Forêt-Noire  
67083 Strasbourg Cedex

Horaires  
du lundi au vendredi  
de 8h 30 à 12h  
sur rendez vous  
de 13h 30 à 17h

**OBJET** : Stages de préparation au CAPA-SH Options D, E, F et G  
Réunion d'information

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une formation professionnelle spécialisée sera organisée dans le département du Bas-Rhin durant l'année scolaire 2015-2016, à l'intention des enseignants exerçant dans les écoles, dans les dispositifs d'inclusion (CLIS dans les écoles et ULIS dans les collèges), les SEGPA et EREA et qui, dans le cadre de leurs fonctions, contribuent à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage ou accueillent des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap ou à des difficultés scolaires graves.

Cette formation, destinée à préparer le CAPA-SH Option D, E, F et G, ainsi que le Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) mention Pratique et ingénierie de la formation parcours « Adaptation à la diversité des élèves », désormais conjoint à la formation CAPA SH, vous seront présentés lors d'une réunion d'information :

**Mercredi 7 janvier 2015**

**A partir de 16h00**

**en salle LEZAY**

**à la Direction des services départementaux  
de l'Education nationale du Bas-Rhin**

**65 avenue de la forêt Noire  
67000 STRASBOURG**

Pour postuler aux différentes options de cette formation, les candidats doivent être instituteur ou professeur des écoles titulaires.

Les dossiers d'inscription seront remis au cours de cette réunion et les candidatures devront être retournées à la DIVISION du 1<sup>er</sup> DEGRE, pour le :

**Mercredi 28 janvier 2015 délai de rigueur.**

Pour le Directeur académique,  
L'inspecteur de l'Education nationale adjoint

Jean-Baptiste LADAIQUE

